

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE N°4 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2022

**Présents :** Monique BARDET, Sandrine BLANCHIN, Patrick DEHONDT, Sébastien DRION, Laurent GEVAUX, Franck PACCARD, Vincent PASQUIER, François THABUIS, Jérôme THIAFFEY-RENCOREL, Mireille TISSOT-ROSSET, Denis ZUCCONE.

**Secrétaire de séance :** Denis ZUCCONE.

<b>Ordre du jour :</b> Convocation le 4 avril 2022	
<b>1) Approbation du compte-rendu de la séance du 11 mars 2022 ;</b> <b>2) Suivi des dossiers Urbanisme ;</b> <b>3) Dématérialisation des actes avec la Préfecture ;</b> <b>4) Travaux 2022 :</b> <b>a) Eau ;</b> <b>b) Aire de jeux ;</b> <b>c) Voirie annuelle ;</b> <b>d) Affaissement Route des Provards.</b>	<b>5) Alpage du Plan du Tour : convention pluriannuelle de pâturage ;</b> <b>6) Subvention au profit des réfugiés Ukrainiens accueillis à Thônes ;</b> <b>7) Informations et questions diverses.</b>

	Points abordés	Décisions prises	Points à revoir
1	Approbation du compte-rendu de la séance du 11 mars 2022	Approuvé	
2	Suivi des dossiers d'Urbanisme		
3	Dématérialisation des actes avec la Préfecture	Point retiré de l'ordre du jour	
4 a	Travaux 2022 : EAU		
4 b	Travaux 2022 : Aire de jeux		
4 c	Travaux 2022 : Voirie annuelle		
4 d	Travaux 2022 : Affaissement Route des Provards		
5	Alpage du Plan du Tour : Convention pluriannuelle de pâturage	Point retiré de l'ordre du jour	
6	Subvention au profit des réfugiés Ukrainiens accueillis à Thônes	Don de 1500 euros Avis favorable	
7	Informations et questions diverses		

***Bouchet Mont-Charvin***

**2/ Suivi des dossiers d'urbanisme :**

- Problème d'absence de servitude pour un projet ;
- Implantation d'une « tiny house » sans autorisation au Plan de la ville, en zone A. Une mise en demeure sera envoyée pour un retrait sous un mois.
- Courrier à envoyer concernant des aménagements hétéroclites dans le chef-lieu.

**4 a/ Travaux 2022 : EAU**

- Présentation du bilan de l'Agence Régional de la Santé concernant la qualité des eaux destinées à la consommation humaine : le taux de conformité est de 88 % ;
- Nécessité de mettre en œuvre une procédure de suivi de l'arrêté préfectoral pour la protection des captages ;
- Le goût occasionnel de chlore vient d'un problème de paramétrage du microdosage de la pompe à chlore ;
- Mandat a été donné pour la société ARINA pour la vérification des réducteurs de pression. Cette vérification a été effectuée le 28 mars : tous les réducteurs sont en très bon état. La facture est en attente de réception ;
- Les établissements BEBER TP débiteront les travaux d'étanchéité du réservoir de Banderelle le 11 ou le 12 avril ;
- Une régularisation et le solde du marché avec NERFI sont à réaliser ;
- Au 15 avril 2022, tous les réservoirs seront nettoyés.

**4 b/ Travaux 2022 : Aire de jeux** terrain multisport

Un nouveau rendez-vous avec Madame NALLET, société AGORESPACE, est prévu pour la présentation du dossier technique et du devis ;

Le dossier est dans l'attente du plan topo et du plan de bornage à réaliser par A2G ;

Il est nécessaire d'attendre le montant estimé des subventions alloués par le Conseil Départemental ;

Prévoir environ 250m<sup>2</sup> d'enrobé.

Equipements : 26 000€ + Barrières : environ 10 000€ + Aire de jeu : environ 4 000€ + Sol amortissant : environ 1 000€.

Un montant de 118 000€ TTC fera l'objet de demandes de subventions à effectuer auprès du Département et de la Région.

Visite prévue le 12 avril des élus Messieurs L. TARDY et M. CATTANEO. Un dossier sera rédigé pour le terrain/aire de jeu et un autre pour la réfection de la route des Provards.

Demande de contrats départementaux Avenir et Solidarité.

Un autre dossier sera préparé pour le Conseil Départemental pour l'acquisition foncière de la propriété Rivollet.

**4 c/ Travaux 2022 : Voirie annuelle**

Patrick DEHONDT présente les travaux de voirie annuelle.

Au départ de la route qui mène à l'alpage des Vouatais (après le hameau des Mouilles), une buse aurait été bouchée par du remblais à l'issue des travaux réalisés en 2020 par l'entreprise Y. BERTHOLON : François THABUIS voit avec l'entreprise.

Les travaux suivants seront reportés à l'année prochaine : enrobés route des Petites Liaudes et du Hameau de Cons.

#### **4 d/ Travaux 2022 : Affaissement Route des Provards**

Problème de mise en place de remblais non compactés correctement.

Il faut faire un terrassement par plots puis reconstituer la chaussée.

Chantier prévu en septembre pour 1 mois ½.

Le choix est fait de travailler avec un bureau d'étude pour les vérifications mais si possible, sans maître d'œuvre, car il n'y a pas besoin de coordonnateur SPS pour faire le lien entre les entreprises.

Montage du dossier d'appel d'offre à exécuter.

#### **5/ Alpage du Plan du Tour**

Le Gaec « des 3 petits cœurs » a annulé son engagement avant la signature de la convention pluriannuelle.

Il faut urgemment, sous 15 jours, publier un appel à candidature dans les journaux.

Il sera probablement difficile de trouver un éleveur bovin et il faudrait alors faire une convention de mise à disposition d'un an avec la SAFER.

La priorité semble de laisser à un candidat en élargissant le cahier des charges, par exemple : ouvrir à toutes espèces (ovins ou caprins, en production laitière).

La précarité du contrat justifierait que l'on laisse le prix au tarif de l'an dernier.

Il reste quelques travaux à réaliser dans le courant de l'année 2022.

#### **6/ Subvention au profit des réfugiés Ukrainiens accueillis à Thônes**

Décision d'un don de 1 500€ en attente de savoir comment les attribuer.

#### **7/ Informations diverses Conseil Municipal :**

- Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) :

Subvention accordée par le Préfet pour un montant de 6 418 euros ; ce qui correspond à un taux de 50 %, applicable à une dépense subventionnable de 12 836 euros HT.

Ce financement est destiné au renouvellement du matériel de la cantine scolaire.

Maryse BOISIER et Delphine PARENT vont faire le point sur les achats prioritaires.

- Foire cantonale de la race Abondance : Serraval le samedi 23 avril 2022 :

Une cloche a été commandée avec l'inscription « Le Bouchet-Mont-Charvin » sur le collier en cuir.

Le montant s'élève à 497,90 euros.

- Alpage des Vouatais : inauguration à préparer :

Le service protocole du Département a été contacté. La date du samedi 11 juin serait envisagée, en attente de leur retour.

• Cimetière :

Retour de la marbrerie PIOT sur le sinistre de crépissage du mur au sein de notre cimetière.  
Les établissements PIOT ont relancé l'entreprise « Façade 2 Savoie » qui a réalisé le crépi en sous-traitance.  
Une procédure juridique est lancée.

• Tempête « Eleanor » :

Nous n'avons pas pu percevoir le solde de la subvention de la région, soit environ 2 600 euros, car les pièces justificatives n'ont pas été transmises dans le délai imparti.

• Ecole :

Nous avons reçu un courrier du Président du Conseil Départemental sur nos inquiétudes concernant la fermeture d'une classe de notre regroupement pédagogique intercommunal.

• C.C.V.T. :

- Suite à la demande de la CCVT et, comme indiqué lors du dernier Conseil Municipal, une proposition précisant la nature des flux que nous souhaiterions voir collectés à la déchetterie de Serraval a été transmise.

- Suite à la demande de la CCVT, un questionnaire a été renvoyé sur nos demandes en matière de contrôle de conformité et de suivi des autorisations d'urbanisme.

• R.E.T. :

- Des travaux d'élagage et d'abattage vont être réalisés sur la commune à proximité du réseau HTA.

- La question a été posée à la RET de savoir si les travaux 2021 sont réglés par fonds propres ou par annuités : renforcement La Quaz/Les Mouilles et extension Nant-Blanc.

• Voirie/incivilités :

Deux panneaux ont été volés à Près Fillion et au Mont de Banderelle. Une plainte a été déposée à la gendarmerie de Thônes.

• Fleurissement : Achat de nouvelles jardinières et de fleurs pour le village pour un montant d'environ 800€.

• L'entreprise de peinture RUFFON va refaire une partie de l'entrée de la mairie et un mur dégradé dans l'école.

• Alerte Population : Suite à la demande de la CCVT, la collecte des numéros de téléphone sera favorisée lors des élections.

**Prochains conseils municipaux :**

- le 06/05/2022 (réunion d'adjoints le 27/05)
- le 03/06/2022
- le 01/07/2022